



**NATIONS  
UNIES**

**EP**

UNEP(DEPI)/MED WG.441/7\*



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

6 juin 2017  
Original : Anglais

17<sup>ème</sup> Réunion de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable

Athènes, Grèce, 4-6 juillet 2017

**Point 5 de l'ordre du jour : Mise en œuvre et suivi de la SMDD 2016-2025 – Bonnes pratiques et défis rencontrés**

**Projet de feuille de route MED 2050 – Vers une nouvelle étude prospective sur l'environnement et le développement en Méditerranée**

Pour des raisons environnementales et économiques, le tirage du présent document a été restreint. Les participants sont priés d'apporter leur copie à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires.

ONU Environnement/PAM  
Athènes, 2017

\* Reissued for technical reasons on 27 June 2017.



Programme des Nations Unies  
pour l'environnement



Plan d'Action pour la Méditerranée  
Convention de Barcelone



**MED 2050**

**VERS UN NOUVEL EXERCICE DE PROSPECTIVE EN MEDITERRANEE**

## Table des matières

Table des matières.....	1
I. Introduction .....	1
II. Agenda pour un nouvel exercice prospectif en Méditerranée à l’horizon 2050 .....	1
III. Etude de benchmark : résultats et lacunes identifiées .....	3
IV. Orientations pour MED 2050 .....	4
V. Deux options possibles pour la préparation de MED 2050 .....	5
VI. Prochaines étapes .....	6
Annexe 1 Calendrier proposé pour le rapport MED 2050.....	8
Annexe 2 Références de l’étude de benchmark.....	10

## I. Introduction

1. Le PAM Phase II, adopté par la Conférence des plénipotentiaires de la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et ses Protocoles (Barcelone, Espagne, 9-10 juin 1995), en tant qu'Annexe I de la Résolution de Barcelone sur l'Environnement et le Développement durable dans le bassin méditerranéen a noté que « *l'information publique et la participation du public sont une dimension essentielle à la politique de développement durable et de protection de l'environnement* ». En outre, les objectifs de la composante information et participation comprennent les éléments suivants :
2. « fournir au grand public les informations disponibles sur l'état du développement et de l'environnement de la Méditerranée et son évolution, ainsi que les mesures prises pour l'améliorer » ;
3. « publier régulièrement un rapport sur l'état et l'évolution de l'environnement méditerranéen ».
4. De plus, la Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM 2016-2021 (SMT, Décision IG.22/1) a défini sept Objectifs afin d'atteindre les réalisations attendues dans le cadre du thème général « Gouvernance », l'un d'entre eux étant de « Livrer des estimations basées sur les connaissances sur l'environnement méditerranéen, et des scénarios de développement, pour soutenir le travail des décideurs et des parties prenantes ».
5. À cette fin, le résultat stratégique 1.4 de la SMT est le suivant : « Meilleure connaissance et compréhension de l'état de la mer Méditerranée et de son littoral par des évaluations prescrites aux fins de décisions informées ». La prestation indicative 1.4.1 indique « Des évaluations périodiques basées sur l'approche DPSIR sont publiées, abordant entre autre le statut de la qualité du milieu marin et côtier, l'interaction entre l'environnement et le développement ainsi que des scénarios et une analyse prospective du développement sur le long terme. Ces évaluations s'intéressent aussi dans leurs analyses aux changements climatiques — et aux vulnérabilités et risques associés sur les zones marines et côtières, ainsi qu'aux lacunes de connaissances sur la pollution marine, les services des écosystèmes, la dégradation du littoral, les impacts cumulatifs et les impacts de la consommation et de la production ».
6. Enfin, le Programme de travail et budget 2016-2017 (Décision IG.22/20) comprend une activité principale spécifique 1.4.1.3 « Développer une feuille de route pour la préparation du rapport Med2050 ».
7. Conformément au mandat ci-dessus, ce document présente la feuille de route pour un nouvel exercice prospectif en Méditerranée. Cet exercice fournira des informations précieuses sur les développements futurs, basés sur des scénarios scientifiques et sur l'anticipation d'actions visant à promouvoir le développement durable dans la région méditerranéenne pour les prochaines décennies. En outre, les conclusions d'un tel exercice alimenteront le processus de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025 (SMDD 2016-2025, Décision IG.22/2). Comme indiqué dans le chapitre 3 de la SMDD 2016-2025 : « La science est la clé de la réussite : toute élaboration d'action ou de politique au niveau national ou régional doit se baser sur de solides fondements scientifiques. De plus, les outils d'analyse qui permettront la planification, l'évaluation et la diffusion des impacts et des actions relatives au développement durable, doivent être développés avec la communauté scientifique, qui elle-même a besoin de diriger ses capacités de recherche en appui à la définition des politiques (...) ».

## II. Agenda pour un nouvel exercice prospectif en Méditerranée à l'horizon 2050

8. Le dernier exercice de prospective a été mené en 2005-2006, il y a plus de dix ans. Mais cela ne suffit pas à justifier un nouveau projet. Le présent document regroupe plusieurs contributions : les réflexions internes du Secrétariat (CAR/Plan Bleu) sur cette question ; l'analyse des résultats d'un séminaire organisé à Paris en décembre 2016 avec la participation de spécialistes de la prospective méditerranéenne et des représentants de plusieurs pays et organisations internationales ; les résultats d'une étude de benchmark (terminée en avril 2017) sur les 30 études existantes réalisées depuis le

début des années 2000 ; ainsi que les discussions préliminaires qui ont eu lieu lors de la réunion des Points Focaux du Plan Bleu (Sophia Antipolis, France, 25-26 avril 2017).

9. Ainsi, il y a cinq grandes raisons pour lancer un nouvel exercice de prospective aujourd'hui :
  - a) La première raison est que le contexte a complètement changé depuis 2005 - avec la crise économique, le contre choc pétrolier, les changements géopolitiques mondiaux ou régionaux, les révolutions arabes, la crise européenne, l'accélération du changement climatique.... Or on peut penser que ces changements vont encore s'accroître d'ici 2050 et ceci dans tous les domaines – technologique, démographique, géopolitique, économique, écologique... Il est essentiel d'intégrer cette perspective de transformations rapides (et donc de transitions à opérer) dans les politiques qui sont celles du PAM – d'autant que la méditerranée est et va être particulièrement affectée.
  - b) La seconde raison est que la plupart des travaux de prospective existants sur la méditerranée, y compris celui de 2005, ont aujourd'hui des horizons trop courts, au maximum 2025 ou 2030 - ce qui ne permet pas de prendre en compte des enjeux à plus long terme comme le changement climatique ou les ruptures possibles dans les écosystèmes ; ni surtout d'envisager des transitions (économiques, énergétiques...) qui n'auront d'effet que sur une période longue. Il faut aussi remarquer que 2050 est désormais l'horizon commun de la plupart des politiques internationales.
  - c) La troisième raison est que ni l'exercice de 2005 ni ceux qui ont été faits en dehors du PAM ne prennent en compte les impacts sur la mer, ni même sur l'économie de la mer, ce qui est en décalage par rapport aux préoccupations qui sont celles de la Convention de Barcelone et donc du PAM.
  - d) Une autre raison très importante – qui pourrait à elle seule justifier un nouvel exercice – est que ce qui a été fait dans le passé n'a privilégié qu'un des aspects possibles de la prospective : l'anticipation prévisionnelle (qu'est ce qui va se passer dans dix, vingt ou trente ans en matière d'environnement si telle ou telle hypothèse de contexte se réalise ?), alors que d'autres voies tout aussi intéressantes, et peut être plus utiles pour l'action, sont restées inexploitées.
10. La prospective, en effet, ne se confond pas avec la prévision. Son but n'est pas seulement de prolonger les statistiques existantes pour nous dire comment évolueront telles variables ou tel problèmes déjà bien identifiés et reconnus. Elle a aussi trois autres fonctions tout aussi importantes qui n'ont pas été suffisamment explorées jusqu'à présent. Elle doit être capable de nous alerter sur des risques nouveaux ou des opportunités mal connues, identifier des ruptures possibles, anticiper les conséquences d'événement improbables - et donc évaluer des incertitudes et pas seulement des tendances probables. Elle peut aussi permettre la confrontation, le dialogue sur des visions différentes du futur, pour ensuite contribuer à co-construire des consensus sur ce qui est collectivement souhaitable ou non inacceptable. Enfin elle a fondamentalement une vocation stratégique et doit pouvoir nous aider à construire et évaluer les chemins ou les stratégies nécessaires pour atteindre, en contexte d'incertitude, des objectifs partagés.
11. Lancer un nouvel exercice , ce serait se donner enfin l'occasion d'utiliser ces capacités de la prospective non seulement pour prévoir mais aussi pour nous alerter sur les ruptures possibles, pour favoriser la confrontation des visions et le dialogue, et finalement pour co-construire et comparer des stratégies de long terme adaptées à la diversité des pays méditerranéens.
12. Enfin, il ne faut pas négliger une cinquième et dernière raison qui est la communication. L'expérience montre en effet que les grands exercices de prospective, quand ils sont sérieusement menés et partagés, peuvent être de très bons outils de communication et de mobilisation, y compris à destination du grand public et des médias - ce qui n'est pas toujours le cas de travaux plus spécialisés. Lancer MED2050, permettrait de remettre le PAM au cœur du débat public sur l'environnement en Méditerranée.

### III. Etude de benchmark : résultats et lacunes identifiées

13. Il a semblé utile, avant d'engager MED 2050, de réaliser un benchmark des travaux ayant une relation avec le champ d'action du PAM et, plus largement, avec le développement durable en Méditerranée. Une trentaine d'exercices réalisés depuis une quinzaine d'années à l'échelle de l'ensemble du bassin méditerranéen ou d'une partie significative ont ainsi été retenus et analysés. La synthèse publiée en avril 2017 et accessible sur le site du Plan Bleu ; elle permet d'avoir une vision précise – à la fois quantitative et qualitative – de l'existant.

14. Elle permet, en particulier, de constater un certain nombre de lacunes à la fois dans les contenus et dans les méthodes ; des lacunes qui rejoignent ce qui a été dit précédemment.

#### 15. Lacunes, d'abord, sur le contenu de ces exercices :

- Les horizons sont trop courts, très peu de travaux vont au-delà de l'horizon 2030 ;
- Les possibilités de ruptures, d'événements improbables, d'émergence de risques ou d'opportunités totalement nouveaux, sont peu explorées. Il s'agit essentiellement de prospectives « prévisionnistes » portant sur des tendances ou des écarts par rapport aux tendances (macro scénarios) ;
- Peu de travaux sont à plusieurs échelles et portent à la fois sur la mer et le littoral d'un côté, la région méditerranéenne de l'autre. Un seul exercice, MED TRENDS, piloté par le WWF (avec l'appui du Plan Bleu) porte explicitement sur l'écosystème et l'espace maritime méditerranéen (dans sa partie ouest). Une large majorité des autres est plutôt centrée sur les relations entre développement économique, démographie et gouvernance.
- Quand il est pris en compte, l'environnement est généralement envisagé comme un effet des évolutions socioéconomiques (en aval). Les impacts en retour des transformations du milieu et des écosystèmes sur le développement, les modes de vie, les migrations ... sont, ne sont, en revanche que rarement intégrés. C'est par exemple le cas pour les rares travaux qui accordent une place centrale au changement climatique.
- La majorité des travaux envisagent la région méditerranéenne comme un tout – avec souvent comme seule différenciation celle qui sépare les pays du Nord et du Sud. Même si des études de cas sont proposées sur certains pays ou parfois certains territoires, la géographie et les spécificités culturelles sont insuffisamment présentes dans la dynamique globale des scénarios.
- Enfin on constate que beaucoup de ces exercices débouchent sur des recommandations trop peu opératoires, faute de véritables analyses stratégiques comparant les chemins à parcourir pour atteindre les objectifs fixés. C'est une autre conséquence de la prédominance des démarches de type « prévisionniste » (« forecasting ») : les approches en termes de prospective stratégique (ou de type « backcasting ») ne sont pas suffisamment utilisées.

#### 16. Lacunes, ensuite, sur le plan méthodologique :

17. Outre ce déséquilibre en faveur du « forecasting », plusieurs autres lacunes méthodologiques sont mises en évidence dans le benchmark :

- l'écrasante majorité des 30 exercices sont des travaux d'experts ou de chercheurs menés dans un cercle relativement restreint, souvent pour des organismes eux-mêmes spécialisés ;
- la participation directe des parties prenantes (Etats, territoires, entreprises, associations...) à la production des hypothèses et des scénarios est le plus souvent très limitée ;
- l'ancrage politique de ces exercices dans la réalité de chaque pays ou région est également très insuffisant, notamment en raison de leur approche trop globale.
- sauf exception (par exemple l'étude du WWF), la communication est trop peu développée, en particulier en direction du public, des médias et des décideurs directs.

18. Si un nouvel exercice est lancé, il devra naturellement intégrer à la fois les acquis et les leçons tirées de ces expériences passées.

#### IV. Orientations pour MED 2050

19. Le benchmark précédent et l'ensemble des travaux préparatoires menés par le Plan Bleu en 2016 -2017 permettent déjà d'envisager quelques grandes orientations pour le futur exercice MED 2050. Il est cependant important de rappeler que nous en sommes encore très en amont du projet définitif, que les consultations nécessaires n'ont pas encore été engagées et que tout reste donc ouvert sur ses objectifs comme sur son contenu souhaitable.

20. A ce stade préliminaire nous proposons un exercice qui se distingue assez nettement de celui de 2005 – qui était essentiellement un exercice « en chambre » fait par des experts, fortement quantitatif, et centré sur les impacts environnementaux de grandes tendances prévisibles à un horizon de « moyen terme » (2025).

21. Cette différence devrait se traduire par sept grandes orientations :

- a) D'abord un allongement de l'horizon – le choix de l'horizon 2050 – avec cependant un horizon intermédiaire en 2030, correspondant à celui adopté pour la COP 21 ou aux objectifs des Nations unies pour le développement durable ;
- b) Ensuite un meilleur équilibre entre approche quantitative et approche qualitative. Le futur exercice devrait combiner une utilisation intelligente des statistiques déjà existantes sur les tendances - ou qui seront rendues disponibles dans le prochain rapport sur l'état de l'environnement en méditerranée - avec des réflexions plus qualitatives permettant d'intégrer les bouleversements géopolitiques récents, les incertitudes économiques, technologiques, politiques ou écologiques, les ruptures possibles, les visions des acteurs.... Il ne s'agira donc pas de construire un modèle quantitatif trop complexe et coûteux en données – ce qui ne veut naturellement pas dire que la préoccupation statistique sera absente.
- c) En troisième lieu, une véritable prise en compte du changement climatique dans une perspective plus systémique permettant d'intégrer les conséquences en retour de ce changement d'abord sur les écosystèmes mais aussi sur l'économie, l'agriculture, les modes de vie, les migrations, l'urbanisation, les politiques énergétiques...
- d) Une priorité beaucoup plus grande donnée aussi à la prospective de la mer, en large partie absente de l'exercice de 2005. Cela supposera sans doute de différencier un travail scientifique mené sur les transformations de l'écosystème marin avec une prospective plus globale de la région méditerranéenne – qui devront pouvoir être articulés. Cela supposera aussi de mieux prendre en compte les perspectives de l'économie bleue.
- e) Le passage d'un exercice en chambre mené par des experts à une prospective ouverte, participative, permettant de structurer un véritable dialogue entre les différents pays de la méditerranée et d'impliquer les acteurs concernés et la société civile. Le but du futur exercice devait être ainsi de rendre possible la confrontation puis l'intégration de différentes visions contrastées de l'avenir de la méditerranée, préalable à la coconstruction d'objectifs partagés à moyen et long terme. Pour cela il faudra nécessairement que MED 2050 prenne beaucoup mieux en compte que dans les autres exercices les spécificités, les ressources et les expériences qui sont celles des différents pays du pourtour méditerranéen.
- f) Une orientation plus stratégique. Avec l'ouverture sur les acteurs et la société civile, c'est une autre condition essentielle pour ancrer la prospective dans la réalité des enjeux qui sont à la fois ceux de chaque pays, ceux de la Convention de Barcelone, et ceux de l'écologie. La question centrale à laquelle la prospective doit pouvoir répondre est en effet non pas ce que sera l'avenir en 2050, mais celle des transitions : comment passer des situations et des urgences qui sont celles d'aujourd'hui, aux plans d'action à moyen terme et aux objectifs ou enjeux de long terme ? Pour cela la priorité doit être donnée à l'élaboration et à la comparaison de différents chemins de transition prenant en compte la spécificité des

différentes régions méditerranéennes et mettant en évidence de manière réaliste les moyens, les opportunités, les obstacles...Envisagé de cette manière, le futur exercice devrait ainsi pouvoir apporter une contribution importante à une éventuelle stratégie renouvelée de développement durable en méditerranée.

- g) Enfin une septième et dernière orientation serait d'investir beaucoup plus que dans le passé dans la communication. Les résultats de ce travail, même à des stades intermédiaires, devraient être rendus beaucoup plus accessibles aux différents publics intéressés - des spécialistes aux habitants - ce qui suppose d'intégrer dès la phase de conception de l'exercice une réflexion sur la stratégie de communication à mener, et sans doute d'imaginer un processus de production plus interactif.

22. Il s'agit, en conclusion, d'élaborer un projet ambitieux qui devra permettre de répondre le mieux possible aux attentes des différents pays et des acteurs concernés mais aussi aux défis écologiques absolument majeurs qui seront ceux de la Méditerranée d'ici 2050. Mais, naturellement, c'est aussi une question de moyens, ce qui conduit à envisager plusieurs options possibles pour le programme 2018-2019.

#### V. Deux options possibles pour la préparation de MED 2050

23. Lancer un projet MED 2050 répondant aux orientations qui viennent d'être définies supposerait de pouvoir mobiliser à la fois en interne et en apports externes des moyens importants dont ne dispose pas pour l'instant le Plan Bleu. On peut en effet très grossièrement estimer à un montant compris entre 500000 et un million d'euros sur deux ans l'investissement nécessaire pour mener à bien - dans des conditions raisonnables de succès - un tel exercice, ce qui est très supérieur aux ressources envisageables à court terme. Deux options s'ouvrent donc :

- a) Première option : mobilisation de ressources extérieures et engagement de MED 2050 dès fin 2018 - début 2019.

24. La première option repose sur la capacité à mobiliser des ressources extérieures spécifiques permettant d'engager dès 2019 le projet MED 2050. Dans cette hypothèse, les activités seraient les suivantes :

- Entre fin 2017 et fin 2018 : recherche de partenaires financiers et scientifiques, consultation des parties prenantes (structures du PAM, pays, tutelle...), constitution du réseau d'experts et de correspondants nationaux, construction d'une première base de données sur les tendances, élaboration du projet définitif (et première note d'étape).
- En 2019 : lancement du projet, mise en place des structures, développement des outils de communication, poursuite du travail sur les tendances (en liaison avec le rapport sur l'état de l'environnement), engagement d'un travail spécifique sur les transformations de l'écosystème méditerranéen (en relation, notamment, avec le climat), consultation des pays sur leurs visions du futur de la Méditerranée (sur la base du volontariat). Seconde note d'étape.
- En 2020 : organisation, à partir de ces contributions nationales ou territoriales et de réflexions plus globales, d'ateliers régionaux de co-construction de scénarios à 2030-2050. Puis, sur cette base, définition, avec les acteurs concernés, de stratégies alternatives de transition et évaluation comparative de leur plausibilité. Première synthèse fin 2020 et valorisation.

- b) Seconde option : Absence de financements complémentaires et poursuite de la phase de préparation et de veille jusqu'à fin 2019.

25. Les activités seraient les suivantes :

- Poursuite de la veille prospective et publication de documents de synthèse (4 pages «) sur des thèmes spécifiques ;
- Constitution d'un réseau de personnes ressources et de correspondants nationaux ou internationaux ;



- Construction d'une base de données sur les grandes tendances prospectives à 2030- 2050 (en liaison avec le rapport sur l'état de l'environnement méditerranéen ;
- Consultation de scientifiques, prospectivistes ou parties prenantes (du PAM, des pays, de la société civile...) sur l'avenir de la méditerranée, et organisation de séminaires d'échange et de mise en débat.

26. On voit que dans toutes les hypothèses les fonctions de veille et d'animation seront assurées, ainsi que le recueil statistique sur les grandes tendances. Toute la question est de savoir s'il est ou pas opportun de décaler encore de deux ans l'engagement d'un grand exercice de prospective compte tenu à la fois de la situation géopolitique – mais aussi des urgences écologiques qui concernent l'espace méditerranéen. Dans ce domaine en effet les deux prochaines décennies seront, on le sait, décisives.

## **VI. Prochaines étapes**

27. Compte tenu des discussions de la réunion de la CMDD, une proposition plus spécifique sera élaborée, incluant un ou plusieurs projets alternatifs à mettre en œuvre à partir de 2018-2019 ou après 2019.

28. Pour cela, trois nouvelles activités seront réalisées :

- Production d'un plan détaillé (sommaire) de quatre pages sur l'étude de benchmark ;
- Organisation, d'ici fin de 2017, d'un deuxième séminaire (à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire du Plan Bleu), afin d'élargir le réseau d'experts et d'acteurs concernés ;
- L'exploration des options possibles pour l'exercice prospectif, avec la proposition des feuilles de route correspondantes. Ce travail sur les options sera basé sur la consultation la plus large possible des membres de la CMDD et d'autres parties prenantes.

**Annexe 1**

**ANNEXE 1 : CALENDRIER PROPOSE POUR LE RAPPORT MED 2050**

### Annexe 1 Calendrier proposé pour le rapport MED 2050

Date	Action	Délivrables
<b>2016-2017</b>	Benchmark des études prospectives pertinentes en vue du rapport MED 2050	Benchmark des études prospectives pertinentes
<b>Août- Septembre 2017</b>	Feuille de route provisoire incluant un document d'information provisoire sur MED 2050 pour la COP20 (Plan Bleu), partagée avec l'UC du PAM et les composantes	COP20 document d'Information sur MED 2050
<b>Octobre 2017</b>	Document d'information provisoire sur MED 2050 pour la COP20 (Plan Bleu)	
<b>Ier trimestre 2018</b>	Mobilisation de la structure de gouvernance de MED 2050	Table des matières détaillée de MED 2050
<b>Trimestre I - II 2018</b>	Développement et consultation de la table des matières détaillée de MED 2050 (Plan Bleu et partenaires MED 2050)	
<b>Trimestre III - IV 2018</b>	Développement de scénarios tendanciels communs servant de base pour le développement d'autres scénarios prenant en compte les résultats préliminaires du QSR et du SoED (Plan Bleu et partenaires MED2050)	Esquisse des scénarios MED2050
	Co-construction de scénarios alternatifs/ scénarios thématiques (Plan Bleu et partenaires MED 2050)	
<b>Trimestre III 2019 – Trimestre II 2020</b>	Co-construction de recommandations pour les décideurs (Plan Bleu et partenaires MED 2050)	Draft du rapport MED 2050
<b>Trimestre II 2020 – Trimestre IV 2020</b>	Edition de MED 2050 (Plan Bleu)	
<b>Trimestre I 2021</b>	Draft MED 2050 rapport soumis pour consultation (Plan Bleu)	
<b>COP 22</b>	MED 2050 soumis à la COP 22 (Plan Bleu)	
<b>Fin 2021</b>	MED 2050 publié et diffusé	Rapport final Med 2050

**Annexe 2**  
**REFERENCES DE L'ETUDE DE BENCHMARK**

**Annexe 2 Références de l'étude de benchmark**

#	Titre	Auteurs	Date
2	Méditerranée 2030. 4 scénarios pour les territoires méditerranéens	Institut de la Méditerranée, V. Wallaert JC. Tourret	2010
3	EuroMed 2030	Directorate for Science, Economy and Society of the EC-DG Research & Innovation in collaboration with a group of experts "EuroMed-2030"	2011
4	Demain La Méditerranée	IPEMED	2011
6	MedTrends	WWF	2015
7	The Climate of the Mediterranean Region: From the Past to the Future	Piero Lionello, Chercheur au l'université du Salento (Italie).	2012
8	Comportements et sécurité alimentaire en Méditerranée Etat des lieux et prospective	Martine Padilla	2009
9	Mediterra 2008 : Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée	CIHEAM	2008
11	Mediterranean Energy Perspectives 2015	OME	2015
12	Géopolitique du bassin méditerranéen In Rapport VIGIE 2010 (Futuribles) : Horizon 2020 - 2030 : Tendances lourdes et incertitudes majeures	Pierre Blanc (Ciheam)	2010
13	Région méditerranéenne & changement climatique une nécessaire anticipation	Stéphane Hallegatte, Samuel Somot et Hypatie Nassopoulos dans IPEMED	2008
15	Mediterranean Energy Transition: 2040 scenario	ADEME, OME, MedENER	2016
17	SESAME (Southern European Seas – SES : Assessing and Modelling Ecosystem Changes)	HCMR, Athens	2011
18	Rapport sous-régional Afrique du Nord. Etude prospective du secteur forestier en Afrique	Banque africaine de développement, Commission Européenne, FAO	2003
19	Le système agricole et alimentaire de la région Afrique du Nord – Moyen-Orient à l'horizon 2050 : projections de tendance et analyse de sensibilité	INRA-Pluriagri	2015
21	Managing Water Scarcity in North Africa - Trends and future prospects	North Africa Horizons A monitoring bulletin published by FSF (Futures Studies Forum for Africa and the Middle East)	2015
68	Macroeconomic Scenarios for the Euro-Mediterranean Area	MedPro	2013

#	Titre	Auteurs	Date
69	Scenarios Assessment and Transitions towards a Sustainable Euro-Mediterranean in 2030	MedPro	2013
70	Adaptation to Climate Change in the Southern Mediterranean	MedPro	2013
71	Population scenarios and policy implications for southern Mediterranean countries	MedPro	2013
72	What scenarios for the Euro-Mediterranean in 2030 in the wake of the Arab Spring	MedPro	2011
73	Possible European Territorial Futures: expert consultation on key foresight topics	EPSON	2016
74	L'eau et les milieux aquatiques: enjeux de société et défis pour la recherche	Michel Sebillotte (dir.)	2003
75	Les perspectives du Plan Bleu en Méditerranée	Plan Bleu	2005
76	Visions méditerranéennes sur l'eau, la population et l'environnement au XXIème Siècle	Plan Bleu, Jean Margat et Domitille Vallée	1999
77	Changement climatique et énergie en Méditerranée	Plan Bleu, BEI	2008
78	Le secteur énergétique dans le bassin méditerranéen : situation et perspective	Plan Bleu	2009
79	Migrants et migrations dans le bassin Méditerranéen	Philippe Fargues et Hervé le Bras	2009
80	Labour and migration in the Euro Mediterranean region: issues and perspectives	Thierry Baudassé et Ahmed Driouchi	2007
81	Demain la Méditerranée : scénarios et projections à 2030	Guillaume Almeras et Cécile Jolly	2009
82	La pollution de la Méditerranée : état et perspectives à l'horizon 2030	Roland Courteau, based on Plan Bleu	2011
83	Les transports maritimes de marchandises en Méditerranée : perspectives 2025	Philippe Vallouis, Christian Reyaud et Martine Poincele, Plan Bleu	2010
84	Le tourisme littoral en Méditerranée. Tendances et perspectives face au changement climatique	Alexandre Magnan	2009